

Bénévolat professionnel

Près d'un Suisse sur deux fait du bénévolat. Que ce soit pour une institution ou, de façon plus informelle, en rendant service à ses proches, 2,8 millions de citoyens s'engagent pour les autres¹. En 2004, un postgrade en management des compétences sensibilise Emmanuelle Schenk à l'importance de l'échange des bonnes pratiques et du transfert de compétences. Désireuse de l'appliquer au domaine du bénévolat, elle crée Compétences Bénévoles en 2007, qui devient une fondation en 2008.

Quelle est l'action de Compétences Bénévoles?

Emmanuelle Schenk: La fondation Compétence Bénévoles vient en aide aux institutions à but non lucratif qui souhaitent concrétiser un projet défini avec le concours d'un bénévole qualifié. Nous offrons cet accès à des compétences professionnelles grâce au soutien de nos parrains. Les bénévoles sont des actifs ou de jeunes retraités qui souhaitent mettre à disposition d'une cause culturelle, environnementale ou sociale leurs acquis professionnels. Dans le cadre du bénévolat et de sa professionnalisation, un échange de bonnes pratiques et de transfert de compétences permet aux institutions une utilisation optimisée de leurs ressources.

Compétences Bénévoles veut ainsi contribuer à la pérennisation des institutions à but non lucratif.

Qu'apportez-vous de nouveau?

Une impulsion professionnelle nouvelle et bénévole aux organisations bénéficiaires. L'utilisation optimisée de leurs ressources qui découle de cet échange leur permet de se concentrer sur leur activité principale.

Une activité ciblée, de durée déterminée et en phase avec leurs compétences aux bénévoles.

La participation au rapprochement du monde de l'économie et du bénévolat et la contribution à la pérennisation des institutions aux parrains.

Vous faites le lien entre trois parties prenantes, les organisations à but non lucratif, les bénévoles et les parrains. Pouvez-vous expliquer leur rôle respectif?

Sans besoin, pas de demande! Toute la dynamique provient des bénéficiaires. C'est leur besoin d'aide qui est à l'origine de tout le développement. Il ne s'agit en aucun cas d'une agence de placement de bénévoles. Au contraire, il s'agit de rechercher des bénévoles pour des organisations qui souhaitent concrétiser un projet à un moment donné. Ces dernières doivent remplir un certain nombre de conditions. Elles doivent entre autres être basées en Suisse romande, exister depuis plus de deux ans et compter en principe au moins un salarié pour que le transfert de compétences s'inscrive dans la durée.

Comment fonctionne le processus de sélection de Compétences Bénévoles?

Les institutions nous contactent. Nous validons les pré-requis, puis les rencontrons pour élaborer les modalités de la collaboration. Elles passent ensuite par le Comité de sélection qui détermine la recevabilité de leur demande en toute indépendance et sur la base de critères bien définis. Si celle-ci est validée, nous recherchons le bénévole idéal que nous leur



Emmanuelle Schenk

© Laurent GUIRAUD

présentons. Nous nous assurons régulièrement de la qualité de cet échange. A son issue, nous établissons un rapport de fin de collaboration qui met en lumière les indices de succès et les résultats obtenus.

Et du côté des bénévoles?

Les bénévoles sont des actifs ou de récents retraités qui souhaitent partager leur savoir en s'investissant dans une action ciblée et ponctuelle. Ils n'interviennent que dans la phase de mise en place du projet. Ils dégrossissent le terrain, si je puis dire, en transférant leurs compétences professionnelles à l'institution bénéficiaire. Le but étant qu'à terme, ces connaissances soient acquises par ces institutions. Lorsque le but défini au préalable est atteint, la collaboration cesse et Compétences Bénévoles dresse un bilan.

Comment couvrez-vous tous les champs de compétences?

L'équipe de Compétence Bénévoles dispose d'un réseau dans des domaines variés; le mien touche plus précisément ceux de la communication et du marketing.

Je collabore aussi avec des entreprises partenaires qui, tout en favorisant l'engagement social individuel, valorisent le savoir-faire de leurs collaborateurs. Elles deviennent alors un relais entre leurs employés et Compétences Bénévoles.

Qui sont les parrains qui permettent à la fondation d'exister?

Il s'agit et s'agira d'entreprises, de parrains institutionnels ou de personnes individuelles. En tant que partenaires, ils participent au rapprochement du monde de l'économie avec celui du bénévolat et favorisent la pérennisation des organisations bénéficiaires. C'est grâce à leur soutien que la fondation peut venir en aide à davantage d'institutions. Notre objectif en 2009 est de pouvoir répondre à 30 sollicitations d'institutions. Et à l'horizon 2011, c'est près de 60 organisations que nous souhaitons aider. La recherche de parrains se poursuit! ■

¹ Source: chiffres 2007 publiés par l'OFS qui concernent la population résidante de 15 ans et plus et à la CCIG.